



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lille, le **11 MARS 2024**

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, je vous prie de trouver un exemplaire du dossier de déclaration déposé par la SCCV PALE IMMO concernant l'opération suivante :

« aménagement d'un lotissement de 19 logements rue Roisin ».

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de la décision de monsieur le préfet et du récépissé de déclaration concernant cette déclaration.

Je vous saurais gré de bien vouloir me retourner le certificat d'affichage renseigné (à l'adresse indiquée ci-dessous ou à ddtm-pe@nord.gouv.fr).

L'unité police de l'eau, en charge de l'instruction de ce dossier se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (ddtm-pe@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef de l'Unité Police de l'Eau,

Lionel STANISLAVE

Monsieur le Maire
de la commune de Bry

Réf. : **215/PE** (envoi par mail)

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex

Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

à retourner à : ddtm-pe@nord.gouv.fr

Aménagement d’un lotissement de 19 logements

rue Roisin à Bry

SCCV PALE IMMO

(Dossier Loi sur l’eau 23-0100033580)

Cachet de la Mairie

Affiché le..... pour une durée d’un
mois.

Signature :

